



## Sans eau chaude depuis un mois

Par **Zab53**, le **06/06/2017** à **17:00**

**BONJOUR** marque de politesse

Le 15 mai dernier, j'ai signalé à mon propriétaire que le ballon d'eau chaude de mon logement était hors d'usage depuis quelques jours (appareil âgé de 13 ans - situation constatée par le plombier auquel j'avais fait appel dans un premier temps). Ce matin 6 juin, ce n'était toujours pas réparé. Depuis 4 semaines, nous vivons (4 personnes) dans un logement sans eau chaude (vaisselle, toilette...)... Délai de réparation imposé par l'entreprise retenue, alors qu'il me semblait que ce genre de réparation devait être faite en urgence...

Est-il possible de demander une ristourne sur le loyer ?

Merci de vos conseils !